

Valbelle, le 13 Septembre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2020

Un compte-rendu ne relate pas l'intégralité des échanges qui ont eu lieu entre les conseillers, (cela prendrait parfois plusieurs dizaines de pages) mais en est une synthèse qui se veut la plus claire possible.

Le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE s'est réuni à la salle MONTEBELLE à VALBELLE, le 9 septembre 2020 à 19H00.

Présents : Mesdames, LYON, GONNET, RENON et CURATOLO, MM. VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Mmes BOTTAGISI, M. CHAUVEAUX et DAUMAS .

M. GROS a été élu secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19H00 et rappelle le compte-rendu de la séance précédente, lequel est adopté à l'unanimité.

1. RÉALISATION D'UN PRÊT À LONG TERME POUR LES TRAVAUX À LA STEP, BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle les travaux de remplacement du bio-disque et du palier côté opposé au moteur de la station d'épuration. Pour financer les travaux des subventions ont été demandées auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental. M. le Maire propose aux conseillers dans l'attente de ces éventuelles subventions de financer la totalité du coût des travaux par un emprunt. Il propose d'accepter l'offre du Crédit Agricole pour un prêt de 23.974 € sur une durée de 20 ans à un taux de 0,84% (plus frais de dossier d'un montant de 30 €). Il précise qu'avec ce taux et cette durée de prêt le montant total des intérêts est de 2095,26 € . Accord à l'unanimité des conseillers pour cet emprunt.

2 . CONVENTION AVEC LE FOYER RURAL DE LA VALLÉE DU JABRON POUR L'UTILISATION DE LA SALLE MONTEBELLE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

M. le Maire informe les membres du conseil de la demande du foyer rural d'utiliser la salle Montebelle pour des animations. M. le Maire rappelle que cette salle est utilisée actuellement par la cantine scolaire et par le centre de loisirs intercommunal le mercredi en période scolaire et en semaine pendant les vacances scolaires. Après en avoir référé à la Sous-Préfecture, M. le Maire propose aux conseillers de répondre favorablement à la demande du foyer rural. Il précise que, dans cette période de pandémie, il est nécessaire d'élaborer une convention qui précise les modalités

d'utilisation, de nettoyage, d'aération et de désinfection de la salle. Après avoir été lue, la convention est approuvée à l'unanimité par les conseillers.

3. DEVIS TRAVAUX AU PONT DES GRANGES

M. le Maire rappelle ce dossier pour lequel une étude a été réalisée. Il informe les conseillers que pour ne pas perdre la subvention obtenue auprès de Conseil Départemental il est nécessaire de réaliser les travaux dès ce mois de septembre. Il présente le devis de l'entreprise COZZI qui peut réaliser les travaux très rapidement. Cette entreprise a récemment rénové le pont des Sigarettes et a donné entière satisfaction. Le devis d'un montant de 9015 € est approuvé à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie : Le Jas et Beudina

M. le Maire annonce que les travaux de voirie du Jas et de Beudina ont été réalisés début septembre et ont donné pleine satisfaction.

La séance est levée à 20 H 00.

Le Maire,

VADOT Pierre-Yves